



**COMMUNIQUÉS
DE PRESSE**



Communiqués de presse - archives nationales 2009

Une entente Canada - Alberta accroît le financement du logement abordable

CALGARY, Alberta, le 25 juin, 2009 — CALGARY, le 25 juin 2009 – Le gouvernement du Canada et celui de l'Alberta unissent leurs efforts pour effectuer un investissement conjoint en vue de rénover des logements abordables existants et d'en construire de nouveaux. Cet apport financier contribuera à créer des emplois, à renforcer l'économie et à améliorer la qualité de vie des Albertains.

Les deux ordres de gouvernement ont signé officiellement une modification de l'Entente Canada - Alberta concernant le logement abordable et annoncé un engagement de 386 millions de dollars au cours des deux prochaines années en Alberta.

L'honorable Jim Prentice, ministre de l'Environnement, représentant l'honorable Diane Finley, ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences et ministre responsable de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, s'est joint aujourd'hui à l'honorable Yvonne Fritz, ministre du Logement et des Affaires urbaines de l'Alberta, à l'occasion d'une cérémonie de ratification.

« Le gouvernement du Canada ne ménage aucun effort pour soutenir les Canadiens en cette période économique difficile, et il a pris des mesures énergiques pour s'assurer que le Plan d'action économique du Canada est mis en œuvre rapidement », a déclaré le ministre Prentice. « Nous aidons les personnes les plus vulnérables, comme les aînés et les personnes handicapées, à trouver des logements convenables et abordables et à faire les rénovations nécessaires aux logements sociaux existants, tant en Alberta que partout ailleurs au Canada. »

« Ce solide partenariat entre les gouvernements de l'Alberta et du Canada renforcera l'économie, créera des emplois et viendra en aide aux personnes à revenu faible ou modeste dans l'ensemble de la province », a souligné la ministre Fritz. « Grâce à cet investissement supplémentaire dans le parc de logements sociaux de l'Alberta, nous pourrions intensifier les travaux d'entretien prévus et offrir des logements rénovés aux familles dans le besoin. »

L'annonce d'aujourd'hui comprend un financement fédéral de 95 millions de dollars sur deux ans, prévu dans le Plan d'action économique du Canada, dans le cadre d'un investissement ponctuel de plus de 2 milliards de dollars, qui servira à construire et à rénover des logements sociaux au Canada. Le gouvernement de l'Alberta verse également 95 millions de dollars pour soutenir ces initiatives au cours des deux prochaines années.

Ces investissements s'ajoutent à l'engagement de 1,9 milliard de dollars destiné aux programmes de logement et de lutte contre l'itinérance, annoncé par le gouvernement du Canada en septembre 2008, en vue de prolonger pour deux autres années l'Initiative en matière de logement abordable (ILA) et les programmes d'aide à la rénovation destinés aux ménages à faible revenu. L'annonce d'aujourd'hui comprend un investissement supplémentaire combiné de 48 millions de dollars, effectué par les deux ordres de gouvernement, dans le cadre de la prolongation de deux ans de l'ILA, ce qui permettra de construire de nouveaux logements abordables. De son côté, la province verse un montant de 132 millions de dollars pour le logement abordable pour les deux prochaines années. L'annonce d'aujourd'hui comprend également 16 millions de crédits fédéraux pour aider les ménages à faible revenu ayant besoin de faire rénover leur logement.

Nouvelles hypothécaires - Une entente Canada - Alberta accroît le financement du logement abordable

En tout, la contribution du gouvernement fédéral s'élève à 135 millions de dollars, tandis que celle de la province, tirée de son plan d'immobilisations, se chiffre à 251 millions, pour un investissement conjoint total de 386 millions de dollars.

L'annonce d'aujourd'hui a eu lieu à Alice Bissett Place, à l'occasion de l'inauguration officielle de ce nouvel ensemble de 114 logements abordables pour personnes âgées, personnes seules et personnes ayant des besoins spéciaux.

Situé au 2990, 17^e rue S.-E., l'ensemble a reçu 6,1 millions de dollars de crédits fédéraux dans le cadre de l'initiative Canada - Alberta concernant le logement abordable et 100 000 \$ sous forme de financement pour la préparation de projet, pour un total de 6,2 millions qui ont servi à compenser les coûts de l'ensemble. Le complexe résidentiel a également obtenu environ 6,1 millions de dollars de la province de l'Alberta.

Depuis plus de 60 ans, la SCHL est l'organisme national responsable de l'habitation au Canada. Elle veille à ce que les Canadiens aient accès à un large éventail de logements de qualité, à coût abordable, et elle favorise la création de collectivités et de villes dynamiques et durables partout au pays.

Pour en savoir davantage sur la manière dont le gouvernement du Canada et la SCHL soutiennent la construction de logements plus solides et l'aménagement de collectivités plus prospères pour tous les Canadiens, communiquez avec la SCHL au 1-800-668-2642 ou consultez le site Web www.schl.ca/plandactionlogement. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Plan d'action économique du Canada, composez le 1-800-O Canada ou visitez le site www.plandaction.gc.ca.

Le ministère du Logement et des Affaires urbaines de l'Alberta a pour objectif d'aménager plus de 11 000 logements abordables dans la province d'ici 2012. En mars dernier, le ministère a publié une stratégie provinciale visant à mettre un terme à l'itinérance, ce qui constitue une première au Canada.

Pour de plus amples renseignements sur les initiatives du gouvernement de l'Alberta dans le domaine du logement, visitez www.housing.alberta.ca.

Personnes-ressources pour les médias :

Michelle Bakos
Attachée de presse
Cabinet de la ministre Finley
Tél. : 819-994-2482
Courriel :
michelle.bakos@hrsdc-rhdsc.gc.ca

Katrina Bluetchen
Communications
Ministère du Logement et des Affaires
urbaines de l'Alberta
Tél. : 780-427-4897
Courriel :
Katrina.bluetchen@gov.ab.ca

Kimberlee Jones
Conseillère en communications
Centre d'affaires des Prairies et des
territoires
Société canadienne d'hypothèques et
de logement
Tél. : 403-515-3048
Courriel : kjones@cmhc-schl.gc.ca

En Alberta, composer sans frais le
310-0000

Document d'information

Investissements dans le logement abordable pour les Canadiens

L'engagement du gouvernement du Canada envers le logement abordable est important.

Au total, le Plan d'action économique du Canada prévoit 7,8 milliards de dollars, qui serviront à aménager des logements de qualité, à stimuler la construction, à créer des emplois, à encourager l'accession à la propriété et à améliorer l'efficacité énergétique des habitations au Canada. Au bout du compte, le Plan d'action aura procuré un logement neuf ou rénové à plus de 200 000 ménages Canadiens.

Sur les 7,8 milliards de dollars, plus de 2 milliards de dollars sont versés, par l'entremise de la SCHL, pour rénover des logements sociaux existants et en construire de nouveaux. Ces fonds seront répartis de la manière suivante :

- 1 milliard de dollars pour la rénovation de logements sociaux;
- 600 millions de dollars pour la construction de logements sociaux et la rénovation de logements existants dans les réserves et dans le Nord, répartis ainsi :
 - ◆ 400 millions de dollars dans les réserves des Premières nations
 - ◆ 200 millions de dollars dans le Nord;
- 400 millions de dollars pour le logement des aînés à faible revenu;
- 75 millions de dollars pour le logement des personnes handicapées.

Pour la majeure partie (1,525 milliard de dollars sur plus de 2 milliards de dollars), ces crédits seront distribués par l'entremise des provinces et territoires en application de modifications aux ententes existantes. Les provinces et territoires, qui conçoivent et mettent en œuvre ces initiatives, sont tenus de verser des contributions de contrepartie aux crédits fédéraux.

Le gouvernement fédéral assurera la mise en œuvre directe des 550 millions de dollars restants de ce financement de 2 milliards de dollars : 150 millions de dollars pour la rénovation et l'amélioration des ensembles de logements sociaux administrés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et 400 millions de dollars pour la construction et la réparation de logements dans les réserves par l'entremise de la SCHL et d'Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC).

En septembre 2008, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il affectait 1,9 milliard de dollars sur cinq ans à des programmes de logement et de lutte contre l'itinérance à l'intention des Canadiens à faible revenu. Dans le cadre de cet investissement, l'Initiative en matière de logement abordable (ILA) et les programmes fédéraux d'aide à la rénovation à l'intention des ménages à faible revenu ont été prolongés de deux ans. L'annonce d'aujourd'hui comprend 48 millions de dollars de la part des deux ordres de gouvernement pour la prolongation de deux ans de l'ILA. De plus, dans le cadre de la prolongation de deux ans des programmes d'aide à la rénovation, 16 millions de crédits fédéraux seront dépensés pour soutenir les ménages à faible revenu ayant besoin de faire rénover leur logement.

En tout, toutes mesures de stimulation et prolongations d'ententes confondues, la contribution du gouvernement fédéral s'élève à 135 millions de dollars, tandis que celle de la province se chiffre à 251 millions, pour un investissement conjoint total de 386 millions de dollars.

De plus, jusqu'à 2 milliards de dollars seront accordés aux municipalités, sous la forme de prêts à faible coût, pour des travaux d'infrastructures liés au logement dans les villes, petites et grandes, d'un bout à l'autre du pays.

Le gouvernement du Canada, par l'entremise de la SCHL, dépense environ 1,7 milliard de dollars par année afin d'aider quelque 625 000 ménages à revenu faible et modéré qui habitent dans un logement social d'un bout à l'autre du Canada. En Alberta, c'est près de 126 millions de dollars par année que verse le gouvernement fédéral pour soutenir quelque 39 050 ménages.